

accommodement sur un pied raisonnable & honorable. Et en tout cas, je me reposerai sur la justice de notre cause, sur le soutien efficace de mon peuple, & sur la protection de la divine Providence.

Messieurs de la Chambre des Communes.

Je vous remercie de l'attention que vous avez eue de pourvoir aux objets pour le service de l'année courante. Le Subside extraordinaire que vous m'avez accordé pour augmenter mes forces de terre & de mer, est une preuve si manifeste de votre confiance en moi & de votre attention constante au service de votre Patrie, que je ne saurois assez vous exprimer la satisfaction que me donnent les soins que vous prenez si à propos pour la sûreté de mes Royaumes & de mes Etats, & la preuve évidente qui en résulte de l'étendue de notre crédit public & du zèle de mes Sujets.

MY LORDS ET MESSIEURS.

Je n'ai rien à désirer de vous si-non que vous persistiez constamment dans les bons principes que vous m'avez si solennellement témoigné, & mis en pratique avec tant d'honneur pour vous-mêmes. Tâchez toujours de maintenir la tranquillité & le bon ordre dans vos différens districts, & d'entretenir dans mes bons Sujets de justes idées de mon Gouvernement, ainsi que des mesures que je prendrai & qui auront sans cesse pour objet leur bonheur & leur prospérité.

Ce Discours a satisfait l'impaticence du public, en fixant ses idées sur l'état des différends entre cette Cour & celle de France. La Nation y voit que l'accommodement des deux Puissances a été accroché jusqu'ici à des cessions que le Roi a jugées incompatibles avec les droits de sa Couronne, & au prix desquelles Sa Majesté a  
considéré,